



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Pacte de Gouvernance de GMVA - Vente de l'ancien EHPAD : choix du notaire
- Délégation de l'exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU) à GMVA pour les fonciers à vocation économique - PLU Modification simplifiée n°1 : approbation - Besoin de financement : conclusion d'un emprunt d'un montant maximum de 800.000 euros et d'un prêt relais TVA - Lutte contre le frelon asiatique : soutien financier - Cession d'un terrain, rue de Kercaer : désaffectation et déclassement.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations



ACTUALITÉS

ELECTIONS LÉGISLATIVES



Les élections législatives auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin**. Les bureaux de vote se tiendront à l'Espace Camerata de 8h à 18h. Pensez à vous présenter avec votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité.

ALSH : OFFRE D'EMPLOI

L'ALSH de Colpo recherche **un/e animateur / animatrice BAF (ou équivalent)** pour le séjour Ados 10/15 ans (du 11 au 16 juillet). Vous pouvez retrouver les offres sur <https://colpo.fr/Actualité> ou contacter l'UFCV par mail à accueiljeunes.colpo@ufcv.fr



FÊTE DU BOURG

Après deux années de festivités annulées, le bourg ressort son habit de fête ! La municipalité vous donne rendez-vous le **samedi 2 juillet à partir de 17h30** pour une soirée festive et conviviale ! Au programme : de la musique avec les orchestres « The Vynils » de 18h à 20h et « Confidences » de 20h à 23h15, devant l'école Le Petit Prince. Suivra le traditionnel feu d'artifice au dessus de la mairie à partir de 23h15. Tout au long de la soirée, une buvette sera mise en place et tenue par l'ES COLPO. Le restaurant « Chez Tonton » servira des galettes saucisses / frites, le Cardinal proposera des grillades / frites et le camion de Steph' Pizza sera également présent sur la place. Des tables et des bancs seront à disposition autour du kiosque central. De quoi passer une bonne soirée !



MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr



ETAT CIVIL

Naissances : Mia LE FALHER-FRANCOIS, 28/04 - Naïm GENC, 10/05 - Tahiry RAVELOJAONA-LE DEAN, 17/05

Mariage : Arnaud GODEFERT et Laetitia HÉLIE, 07/05

Décès : Christophe KERLEAU 13/05

EXPOSITION « PÊLE MÊLE 2021 »

Du 2 juin au 2 juillet 2022, la médiathèque expose diverses photos de l'association grémiste « Chercheurs d'images ». L'association contribue ainsi à l'animation culturelle et pédagogique du territoire dans le domaine de la photo.

Thème : « Pêle Mêle 2021 ». Une présentation des meilleurs photos de l'année 2021. Les photos représentent les thèmes travaillés au cours de l'année : Photos culinaires, animaux, photos de nuit, paysages, portraits, macro, flous, filés... Venez découvrir toutes ces belles réalisations. Elles seront visibles à la médiathèque aux heures d'ouverture de celle-ci.

Horaires d'ouvertures : Mardi de 16h30 à 19h - Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h - Samedi de 10h à 12h30

Exposition photographique

Pêle-Mêle 2021



Photo: Hervé La Berre

A la médiathèque Colpo

2 juin au 02 juillet 2022
Entrée Gratuite



ASSOCIATIONS

ES COLPO : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'ES COLPO aura lieu **vendredi 3 juin à 19h** au Stade Marcel Jezo.

APEEP : CHORALE

Vendredi 24 juin L'Apeep organise avec l'école le Petit Prince une chorale et un flashmob à partir de 18h30 dans la cour de l'école. L'occasion pour l'Apeep et l'amicale Laïque d'offrir des cadeaux pour le départ des CM2. Ce moment convivial sera suivi d'un barbecue.

APEL : KERMESSE

Dimanche 26 juin, c'est la Kermesse de l'école Notre Dame de Kerdroguen à l'Espace Camerata ! Au programme : cochon grillé à partir de 12h (sur réservation), spectacle des enfants à 14h45 puis tirage de la tombola à 17h. Jeux, stands et buvette seront en place durant toute l'après-midi !
Contact : apel.ndk56@gmail.com



CLUB ELISA : APRÈS-MIDI DANSANT

Le club Elisa Baciocchi (club des aînés) organise, **dimanche 5 juin à partir de 14h30**, un après-midi dansant à l'Espace Camerata animé par E.Dubois. Entrée : 7€



AMICALE LAÏQUE : RANDONNÉE

L'Amicale Laïque organise une randonnée pédestre **dimanche 3 juillet**. Deux parcours sont proposés aux marcheurs : 9 km ou 12 km. Départ à la salle Omnisports de Colpo entre 8h30 et 10h. Tarif : 5€

SÉCHERESSE
Le Morbihan est placé en vigilance

18 MAI 2022

Depuis le mois de novembre 2021, les précipitations mensuelles et le niveau des nappes phréatiques sont inférieurs à la normale sur le département du Morbihan. En application de l'arrêté préfectoral portant arrêté cadre sécheresse signé le 18 mars 2022, le département du Morbihan est placé en état de vigilance depuis le 6 mai 2022. Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'Etat.

SOYONS TOUS CITOYENS. ECONOMISONS L'EAU
ECONOMISER L'EAU c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

A LA MAISON	AU JARDIN
Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides	1 binage = 2 arrosages
Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette	Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
Préférez les douches aux bains : Un bain consomme 5 fois plus d'eau	Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau	Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes	Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
La chasse aux fuites Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur	Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer	Recueillez l'eau de pluie pour arroser
Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m ³ par an	Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens
	Tenez compte de la pluie prévue ou tombée N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

INFORMATIONS DIVERSES

VIGILANCE SECHERESSE

Depuis le mois de novembre 2021, les précipitations mensuelles et le niveau des nappes phréatiques sont inférieurs à la normale sur le département du Morbihan. En application de l'arrêté préfectoral portant arrêté cadre sécheresse signé le 18 mars 2022, **le département du Morbihan est placé en état de vigilance à compter du 6 mai 2022.** Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. Le préfet demande aux particuliers, aux collectivités locales et aux professionnels de veiller à une utilisation économe de la ressource en eau (qu'elle soit issue du réseau d'eau potable ou de leurs ressources privées).

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **lundi 27 juin de 9h30 à 12h30.**

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au 02 97 69 52 00